



---

## *Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2015*

---

Le 19 avril, à 16 h 15, les membres de l'association « 2<sup>e</sup> Compagnie d'Arc d'Angy – la Flèche au Vent » se sont réunis en Assemblée Générale dans leur Logis, situé Chemin des Etangs, 60250 ANGY, sur la demande du Président de l'association.

Etaient présents :

Mme NOURY Marie-Chantal ; M. NOURY Cyril ; M. AUDINOT Maxime ; M. NOURY Frédéric ; M. GAINÉ Christophe ; M. LEFEVRE Thomas ; M. RODRIGUEZ Ivan ; M. DURAND Mickael, M. VASSAUX Dimitri, M. VERGIN Pierre.

Etaient présents, sans droit de vote :

Mme PAQUET-BOURSIER Margaux

Etaient absents excusés avec pouvoir :

Pouvoir donné à M. NOURY Cyril par M. NOURY Kévin.

Pouvoir donné à M. AUDINOT Maxime par LEBEGUE Arthur.

Etaient absents excusés sans pouvoir :

M. HAIOUN Benjamin, Mme RODRIGUEZ Lydia, Mme NOURY Aurélie, M. RODRIGUEZ Tom.

L'assemblée générale ordinaire a comme ordre du jour quatre points :

- Accueil dans le logis par le Roy
- Minute de silence en mémoire des défunts
- Lecture de la liste des candidats au Conseil d'Administration
- Election du Conseil d'Administration
- Allocution du Capitaine
- Rapport moral par le Greffier
- Rapport financier par le Trésorier
- Vote du budget 2015-2016
- Résumé des événements survenus depuis la réunion précédente (01/03/2015)
- Présentation des prochaines manifestations, en particulier le tir aux marques de juin, le marché médiéval de Saint-Vaast-de-Longmont, et le tir aux bougies
- Explication de la proposition de Championnat Beursault de l'I.L.A.A. par le Capitaine, et vote sur l'organisation de ce concours
- Choix des dates pour les réunions bimensuelles de 2015.
- Proposition de création d'un poste de responsable matériel (membre du C.A.)
- Proposition de modification du règlement intérieur (article 4) pour le nouveau poste
- Point sur l'avancement des travaux et l'inspection de la D.D.C.S.
- Présentation des écussons, et choix du prix de vente
- Présentation des deux Aspirants par le Capitaine
- Fabrication de flèches par la Compagnie pour les membres dans l'atelier du logis
- Questions diverses

**Ouverture de l'Assemblée Générale :** La Reine, Marie-Chantal Noury, accueille les membres de la Compagnie et ouvre la réunion. Elle fait procéder à la minute de silence en l'honneur des Chevaliers et Archers disparus.

**Elections du nouveau Conseil d'Administration :** La Reine demande à tous ceux qui souhaitent se présenter de se faire connaître. Elle en fait la liste, et lit les candidatures reçues des membres excusés. La Reine vérifie ensuite la validité des pouvoirs, comme annoté sur la feuille de présence. Elle fait ensuite procéder, à l'aide de l'ancien Censeur, Christophe Gaine, au vote par bulletin secret pour chacun des candidats.

En voici les résultats, avec le nombre de votes positifs pour chacun.

Arthur, Kévin, Aurélie ont fait part de leur désir de se représenter.

Sur place, Cyril, Maxime, Ivan et Christophe sont également candidats.

Les 7 candidats sont élus à l'unanimité

**Définition du Bureau :** le nouveau Conseil d'Administration se réunit afin d'assigner les tâches de chacun. Voici ce qui est décidé :

Capitaine – Cyril

1<sup>er</sup> Lieutenant - Arthur

2<sup>e</sup> Lieutenant porte-drapeau - Kévin

Trésorier - Maxime

Secrétaire - Aurélie

Censeur – Christophe

Responsable matériel - Ivan

La Reine remet au nouveau Capitaine son écharpe bleue, et lui laisse la place pour la suite de l'Assemblée Générale

**Allocution du Capitaine :** le Capitaine exprime sa joie de voir autant d'archers dans la Compagnie, et en profite pour annoncer que les transferts qui étaient en attente pour les archers inscrits à Cires-lès-Mello sont enfin effectifs. Nous sommes donc à présent officiellement 16 membres. Le Capitaine rappelle que tout n'est pas rose, car nos voisins les plus proches s'évertuent à nous critiquer dans la presse et à calomnier à tout va. Il précise que cela va cesser progressivement, car les imbéciles ont rarement un discours intéressant à suivre dans le temps. Il faut que nos manifestations aient le plus de succès possible pour les faire taire à jamais. Le Capitaine rappelle que de nombreux travaux sont encore à faire pour pouvoir utiliser l'entièreté des installations, et enjoint tous les présents à s'investir rapidement à cela. Il remercie ceux qui viennent depuis plusieurs mois chaque week-end et parfois plusieurs fois dans la semaine faire des travaux.

**Rapport moral par le Greffier :** Aurélie, le Greffier, étant excusée, a remis son rapport moral au Capitaine afin qu'il soit lu. Ce rapport résume toutes les actions menées par la Compagnie depuis sa fondation, en novembre 2014, et remercie tous ceux qui s'impliquent et participent aux manifestations. L'ordre du jour étant très chargé, le rapport a été fait de manière très synthétique.

**Rapport financier par le Trésorier :** Maxime, le Trésorier, présente les comptes de la saison passée (2014-2015) et en détaille le contenu. A l'issue des quelques questions posées, le Capitaine demande à voter le quitus.

Soumis au vote de tous les membres, il est accordé au Trésorier à l'unanimité.

**Vote du budget 2015-2016 :** le Trésorier présente le budget prévisionnel pour la saison 2015-2016 et en détaille les grandes lignes, en particulier les investissements.

Soumis au vote de tous les membres, il est approuvé à l'unanimité.

## **Résumé des évènements survenus depuis la réunion précédente (01/03/2015)**

Le Capitaine développe les points suivants :

- Vote et versement par la municipalité des subventions demandées
- Soirée de fabrication de flèches pour les débutants par Aurélie, Maxime et Cyril. Le Capitaine encourage chacun à participer à ces ateliers.
- Résumé de l'Assemblée Générale des Amis du Musée de l'Archerie, où le Capitaine a validé notre inscription en tant que Bienfaiteur
- Tir à l'Oiseau avec la Compagnie d'Arc de Verberie. Le Capitaine félicite la Reine pour avoir réussi l'exploit d'abattre l'Oiseau à sa première flèche, ainsi que tous les participants pour avoir joué le jeu et pratiqué à la perfection les traditions de la Chevalerie.
- Résumé de l'Assemblée Générale de la Famille des Chevaliers, où notre Capitaine a présenté le site web de la Famille, qui nous met d'ailleurs à l'honneur. Il a également été missionné par les Chevaliers d'organiser à Angy la prochaine Assemblée Générale de la Famille, en avril 2016.
- Transfert depuis Cires-lès-Mello des archers inscrits là-bas en début de saison.

## **Présentation des prochaines manifestations :**

- Le tir du Roy de la Ronde de l'Aisne, à Coucy-les-Eppes, où Cyril se rendra pour présenter la Compagnie, assisté de Marie-Chantal, d'Aurélie, et de Maxime. La Compagnie autorise à l'unanimité le Capitaine à lancer l'adhésion à la Ronde.
- Le tir du Roy de France, le 1<sup>er</sup> mai, où Marie-Chantal représentera la Compagnie, et sera accompagnée de Frédéric et Cyril.
- La cérémonie de commémoration du 8 mai. Le rendez-vous en tenue est fixé au Jeu d'Arc, à 10 h 30 avec drapeau pour toute la Compagnie, puis nous paraderons jusqu'à la place de la Mairie. A noter que la Reine étant Maire du village, elle est de fait excusée de ne pas se placer en tête de notre parade. Présents : Cyril, Frédéric, Maxime, Margaux, Kévin.
- Le lundi 25 mai, le Championnat de l'Oise Beursault aura lieu à Duvy. Le Capitaine demande qui compte l'y accompagner. Cyril, Ivan, Christophe, Margaux, Kévin, Maxime, Aurélie, Marie-Chantal et Frédéric souhaitent y aller. Le Capitaine se chargera de l'inscription, et chacun lui reversera le prix de l'inscription le jour même.
- Le 31 mai, le Bouquet Provincial aura lieu à Provins. Aurélie et Cyril, Maxime, Kévin, Pierre et Mini-Pierre seront logés sur place et vont se renseigner pour voir s'il est possible de mettre des tentes dans le jardin pour ceux qui souhaitent venir. Sont volontaires pour participer :
- Le samedi 6 juin, la Compagnie se rendra au tir d'artillerie de l'ILAA à Mont-l'Évêque. Le matin, Cyril et Aurélie seront présents pour aider à l'organisation, puis participeront au tir l'après-midi, avec Kévin, Marie-Chantal, Ivan. Le Capitaine se charge des inscriptions et chacun lui remettra le règlement le jour même.
- Le samedi 6 juin au soir, le repas des archers de l'ILAA aura lieu à Crépy, dans le Musée de l'Archerie. Cyril, Maxime et Aurélie comptent y participer. Le Capitaine se charge des inscriptions et chacun lui remettra le règlement le jour même.
- Le dimanche 7 juin, toute la journée, la Compagnie en armes se rendra à Saint-Vaast-de-Longmont, avec la Compagnie d'arc de Verberie pour animer le marché médiéval. Les organisateurs ont besoin de savoir combien nous seront. Pour laisser aux absents le temps de répondre, il est décidé de leur donner réponse le vendredi suivant. Sur place, en plus de l'initiation des visiteurs, nous paraderons en armes dans la journée, nous simulerons un adoubement de Chevalier d'armes (pas de Chevalier d'Arc, car cela est secret) dans l'église, nous pratiquerons le tir aux ordres, et des tirs aux positions spectaculaires. Des cibles spéciales devront être fabriquées, car les peluches ne font pas très « moyen-âge ». Des cibles en papier représentant des animaux. Confirment leur présence : Cyril, Maxime, Kévin, Marie-Chantal, Pierre, Michael, Margaux, Christophe, Christophette, Mini-christophe, Thomas.
- Le tir à la bougie du 13 juin se présente bien, le matériel a déjà été acheté. L'après-midi précédent le tir, des archers traditionnels issus de Compagnies faisant partie de la Famille

viendront pour prendre un cours intensif sur la méthode Coche, car ce sont des archers que nous ne pourrions pas voir et entraîner souvent. Le Capitaine propose que la réunion de juin ait lieu le même jour, ce qui permettra de faire un dîner-barbecue avec nos invités ce jour-là. Ce jour là, ont confirmé leur présence : Cyril, Aurélie, Kévin, Marie-Chantal, Maxime, Margaux, Michael, Christophe,

**Proposition de Championnat de l'ILAA** : Le Capitaine expose la proposition de l'I.L.A.A, à savoir d'organiser sur le dernier week-end de notre Prix Général, le 12-13 décembre, le Championnat International Beursault de l'ILAA. Le Capitaine donne quelques détails concernant l'organisation un peu particulière que cela requiert.

Soumis au vote de tous les membres, il est approuvé à l'unanimité.

**Choix des dates pour les réunions bimensuelles de 2015** : Voici les dates qui sont retenues pour les prochaines réunions (et passages de flèches) :

- Samedi 13 juin, à 17 heures, suivi d'un barbecue amical.

**Proposition de création d'un poste de responsable matériel et proposition de modification du règlement intérieur (article 4) pour le nouveau poste**

Le Capitaine explique l'importance légale et opérationnelle d'un tel poste, et souhaite donc sa création, entraînant une modification de l'article 4 du règlement intérieur pour préciser ses fonctions.

Soumis au vote de tous les membres, la proposition est approuvée à l'unanimité.

**Point sur l'avancement des travaux et l'inspection de la D.D.C.S.** : le Capitaine énumère les travaux réalisés par la Mairie et par les Membres, et résume l'inspection de la D.D.C.S. qui a eu lieu le 14 avril, et qui nous autorise à tirer à 30 mètres maximum, aligné au coin de la clôture (situé à 35 mètres du pas de tir couvert), si les conditions de sécurité sont réunies. Ces conditions étant aujourd'hui remplies, nos activités commencent donc officiellement.

Le Capitaine explique aussi qu'il sera interdit de tirer dans le Jeu Beursault tant que la D.D.C.S. ne sera pas repassée le valider, car actuellement il reste bien trop de travaux pour l'ouvrir.

Le Capitaine explique enfin que pour pouvoir tirer depuis le pas de tir couvert, la Compagnie doit d'abord construire une garde en bois devant le grillage se situant à 35 mètres du côté droit afin d'écarter le risque des flèches égarées de ce côté. Les matériaux sont déjà en partie achetés, ce n'est qu'une question de semaines pour que la garde soit construite.

**Présentation des écussons, et choix du prix de vente** : Après les avoir présenté, la Compagnie, par vote, décide que le prix des écussons est fixé à 4 € en interne, 5 € en externe.

**Présentation des deux Aspirants par le Capitaine** : Le Capitaine présente les deux Aspirants, c'est-à-dire des Archers qui souhaitent suivre la voie de la Chevalerie et qui s'y sont déjà engagés. Aurélie et Christophe suivront donc leur chemin initiatique cette année, et s'ils font leurs preuves, ils deviendront Chevaliers à l'hiver prochain.

**Fabrication de flèches par la Compagnie pour les membres dans l'atelier du logis** : Maxime a proposé l'achat de petit matériel pour pouvoir faire des flèches à moindre coût pour tous les membres de la Compagnie, tout en procurant un petit revenu. Il demande donc l'autorisation d'acquérir, sur un petit budget, du matériel de fabrication et des matériaux pour cela.

Soumis au vote de tous les membres, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Personne n'ayant d'autres questions, le président déclare la séance levée à 18 h 15.  
Puis il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, signé par le président de séance et le secrétaire de séance (en l'absence de la Secrétaire, le Trésorier a été assigné à cette tâche).

A Angy, le 19 avril 2015

M. NOURY Cyril, Président

M. AUDINOT Maxime, Trésorier